



Comité consultatif national

Mardi 30 mai 2023, de 8h30 à 16h30 (ET)

En personne: Marriott Downtown at CF Toronto Eaton Centre - Chambre
Trinity 4

Jour 1

Comité consultatif national

Jacob Westfall
Jane Lister
Nadine Blaney
Nadine Gudz
Ron Ormson

Autres participants

Bob Masterson
Danielle Morrison
Daniella Muhanzi
Devon Babin
Greg Moffatt
Helder Botelho
Kara Edwards
Shawna Bruce (animatrice)

1. Mot de bienvenue

Shawna a remercié les membres du PAN de s'être déplacés jusqu'à Toronto et les participants ont fait part de leurs messages de bienvenue personnels, y compris un résumé de leurs domaines d'intérêt et de leur ancienneté au sein du PAN/ACIC.

Greg Moffatt a souhaité personnellement la bienvenue à l'ACIC, notant que l'association s'attendait à une participation importante aux réunions de cette semaine, mais qu'elle comprend maintenant que les entreprises ne voyagent pas beaucoup. L'ACIC va revoir la façon dont elle peut rendre les réunions plus pratiques et encourager la participation. Greg a également remercié Shawna d'avoir continué à se consacrer à son travail sur le PAN tout en jonglant avec la réponse à l'incendie de forêt de l'Alberta et des circonstances personnelles, tout en notant qu'Isabelle n'a pas pu assister à cette réunion en raison de sa participation aux négociations du Traité international sur les plastiques (INC-2) à Paris.

En ce qui concerne le positionnement du CIAC, l'environnement s'est déroulé à un rythme rapide, tant au niveau fédéral que provincial. Le projet de loi S-5 est presque terminé et l'ACIC est fière du rôle collectif et collaboratif qu'elle a joué, avec une reconnaissance directe de l'ACIC dans les débats de la Chambre des communes. La division des plastiques procède actuellement à un examen stratégique et à l'élaboration d'un plan d'affaires. Le dossier des plastiques reste une priorité absolue, en particulier avec la CNI-2 et les projets du Canada d'accueillir le prochain cycle de négociations en 2024. Au niveau national, l'ACIC a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements et les parties prenantes, ce qui a conduit le Canada à signer un protocole d'entente avec le Pacte Plastiques Canada.

En ce qui concerne le changement climatique et l'investissement, tous les projets en cours de discussion sont envisagés comme étant à faible émission de carbone ou à émission nette zéro et attendent une décision finale d'investissement. Il existe un potentiel jusqu'au budget 2023, et l'ACIC travaille avec le gouvernement pour concrétiser ces aides à l'investissement.

D'une manière générale, l'environnement commercial de la chimie est stable. De nombreuses entreprises chimiques mondiales ayant des actifs en Europe sont confrontées à des vents contraires extrêmes en raison des contraintes liées aux matières premières, ce qui représente une opportunité pour les entreprises d'Amérique du Nord. À l'échelle mondiale, les entreprises hésitent à se tourner vers la Chine, car elles recherchent des opportunités de décarbonisation. Les deux prochaines années seront cruciales pour faire avancer les projets canadiens et s'assurer que les investissements viennent au Canada plutôt que dans d'autres pays, comme les États-Unis. Pour plus de détails, les membres du PAN ont été encouragés à regarder le webinaire de l'ACIC sur la décarbonisation.

Enfin, Greg a souligné la réorganisation de l'équipe Responsible Care® (RC), Kara devant occuper le poste de vice-présidente, RC, après son congé de maternité, et l'embauche d'un agent de RC, Daniella Muhanzi quittant l'ACIC pour entamer sa maîtrise en septembre.

Dans le cadre de la réunion du CR, Devon Babin a fait le point sur les communications, en mettant l'accent sur la nouvelle campagne numérique de l'ACIC. L'objectif de cette campagne est d'instiller l'importance du secteur de la chimie et des plastiques dans la vie des Canadiens et d'établir un lien avec l'écosystème politique d'Ottawa. La nouvelle vidéo Responsible Care® a également été présentée : Responsible Care® : l'industrie chimique canadienne ESG. Les membres du PAN ont également reçu la version imprimée du rapport de durabilité 2022 de l'ACIC. L'ordre du jour de mai 2023 et le procès-verbal de février 2023 ont été approuvés.

QUESTION (NAP) / RÉPONSE (ACIC)

Q: Comment l'ACIC envisage-t-elle la contribution du groupe consultatif aux objectifs de l'association, compte tenu de vos commentaires sur la participation des membres ?

R: Ce groupe de tiers fournit un mécanisme de responsabilité pour l'industrie. L'ACIC procède actuellement à un rafraîchissement de ses comités afin de s'assurer que le temps est utilisé à bon escient. Il s'agit d'une question valable pour le PAN, et nous devons la rendre suffisamment convaincante pour que nous soyons présents et fassions le déplacement.

Q: Comment les décisions d'investissement sont-elles prises ? S'agit-il d'une décision politique ?

R: C'est une question de politique et de population. L'Ontario et le Québec sont importants car ils sont à la tête de la chaîne de valeur des véhicules électriques (VE). L'histoire des VE est celle de la transition et de l'électrification. Dow est le premier pour la décarbonisation et l'industrie lourde, mais en fin de compte, il s'agit toujours de molécules de carbone.

Q: Pouvez-vous fournir une mise à jour de l'état des membres de l'ACIC (nouveaux membres, membres perdus, etc.)

R: L'ACIC a perdu certains membres parce qu'ils ne fabriquent plus de produits chimiques. Il n'y a pas de nouveaux membres importants, mais l'ACIC a toutefois généré de nouvelles recettes au cours des dernières années, car les membres ont été vérifiés par le CR et ont commencé à payer la totalité de la cotisation. L'ACIC fait pression pour obtenir un nouveau membre, dont le responsable canadien assistera au dîner du conseil d'administration de l'ACIC demain soir. Dans l'ensemble, il n'y a pas eu de pertes importantes et très médiatisées, mais certaines le sont à l'horizon. Nous n'avons pas recruté activement de partenaires dans le domaine des transports.

2. Mise à jour sur l'engagement Communautaire

Daniella Muhanzi¹ a fait le point sur le projet d'engagement communautaire de l'ACIC, notamment sur les priorités, les outils et l'amélioration continue. Le Café du monde virtuel, la collecte des pratiques des membres du CCIC et le document de synthèse étant terminés, l'accent est maintenant mis sur les outils et les guides existants et sur la création de nouvelles ressources. Le CCIC a examiné les trois documents existants qui fournissent des conseils sur le code de responsabilité, en fournissant des commentaires en termes de faisabilité/efficacité, de pratiques réussies,

d'opportunités d'amélioration et de lacunes en matière de communication.

L'un des principaux résultats de ce projet est une boîte à outils d'engagement communautaire (c'est-à-dire une bibliothèque de ressources) sur le site web des membres de l'ACIC. Une fois les examens terminés, l'ACIC souhaite que cette boîte à outils soit alimentée et mise à la disposition des membres d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Le PAN aura également l'occasion d'examiner les nouvelles ressources.

¹ Note : Danie ayant quitté l'ACIC en août, l'ACIC recrute activement un remplaçant pour reprendre ce projet.

3. Examen des produits d'engagement communautaire

Daniella et Shawna ont fourni quelques lignes directrices pour l'examen des produits relatifs à l'engagement de la communauté, avec l'intention générale de rendre le matériel compréhensible pour les personnes qui n'ont pas d'expérience dans le secteur de la chimie.

Les deux groupes de discussion ont fait part des commentaires suivants:

Groupe 1	Groupe 2
<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur la manière dont les différentes colonnes s'alignent sur les éléments du code CA. • Possibilité d'ajouter une colonne supplémentaire sur la façon dont elles pourraient s'aligner sur les audits. • Le langage utilisé est "identifier et maintenir" - peut-être se concentrer sur "établir" et "maintenir à jour" (en mettant l'accent sur la maintenance). 	<ul style="list-style-type: none"> • Un préambule au tableau est nécessaire. • AC154 lacks development on specifics, including for those who are not co-located with Indigenous communities (e.g., land acknowledgement, education) • Un élément d'évaluation et une boucle de retour sont nécessaires pour l'engagement des parties prenantes. • Des plans doivent être mis en place et des preuves de leur mise en œuvre doivent être apportées. • suggère une boîte de dépôt pour les audits afin de consolider les informations - c'est-à-dire un répertoire et une bibliothèque de preuves, qui fournit également un index de ce que les membres devraient avoir mis en place. devraient avoir mis en place.

4. Mise à jour de Gestion responsable^{MD}

Bob Masterson a fait le point sur la Gestion responsable, en commençant par saluer le décès de Jean Belanger - le pionnier de la Gestion responsable - et sa grande influence sur les politiques publiques.

D'autres mises à jour importantes ont été faites:

- La mise en évidence de la composante Gestion responsable du plan stratégique 2023-2025 de l'ACIC, en mettant l'accent sur la démonstration d'un leadership mondial sur le programme.
- Nouvelle structure du conseil d'administration, qui comprend un comité du conseil d'administration de Gestion responsable composé de membres de longue date de l'ACIC.
- Réorganisation de l'équipe de Gestion responsable (voir ci-dessous)



- Le deuxième "cycle" de Gestion responsable assurance 2020-2022, avec une transition croissante vers RCMS/RC14001 observée et toutes les vérifications achevées dans les délais ce cycle, avec certains rapports renvoyés pour amélioration en ce qui concerne les aspects spécifiques au Canada.
 - Note : Le Comité du conseil d'administration responsable de la gestion a donné des directives pour renforcer la confiance du conseil dans le processus afin de soutenir la transition complète pour le cycle 2026-2028 (y compris l'accent sur les éléments canadiens uniques, l'EDI, etc.) et pour que l'ACIC entreprenne un examen externe (les recommandations seront présentées au Comité du conseil d'administration responsable de la gestion à l'automne 2023).
- Outil d'auto-évaluation du Conseil international des associations chimiques (ICCA) : Le CIAC s'est porté volontaire pour être l'une des trois associations à tester l'outil, l'ACIC a averti l'ICCA de se concentrer sur l'expansion de la vérification/certification dans toutes les juridictions.
- Prix de la gestion responsable : les nominations sont closes et le taux de réponse est satisfaisant.
- Reconnaissance de Gestion responsable aux niveaux fédéral et provincial, avec le désir de rechercher d'autres occasions de reconnaissance afin d'accroître la visibilité et la proposition de valeur aux membres.
- La [vidéo](#) suivante de John Holden, qui décrit Gestion responsable comme une norme ESG pour l'industrie chimique mondiale.

Helder Botelho a fait le point sur le comité du conseil d'administration chargé de la gestion responsable, indiquant que ce comité offrait la possibilité d'accroître la participation des membres et de mettre l'accent sur la gestion responsable. C'est ce comité qui devrait dialoguer directement avec le PAN et fournir un retour d'information régulier. Un membre du PAN a exprimé son soutien à la pratique antérieure consistant à fournir des lettres d'interpellation directement au conseil d'administration et s'est demandé comment cette pratique pourrait être incorporée dans la nouvelle structure de gouvernance. D'une manière générale, il a été convenu que le PAN devrait laisser évoluer la relation avec le conseil d'administration et le comité du conseil d'administration responsable de la gestion.

QUESTION (NAP) / RÉPONSE (ACIC)

Q: Y a-t-il d'autres transitions à prévoir à l'ACIC ?

R: C'est le dernier cycle de Bob à l'ACIC, et Isabelle devrait prendre sa retraite peu après. Greg est un candidat interne au poste de directeur général. Pour le préparer, Isabelle et Greg échangeront leurs rôles en janvier 2024.

Q: Pouvez-vous nous parler du rôle du PAN face à l'évolution des questions et des domaines d'intérêt ?

R: La valeur pour les membres et le PAN s'améliorera lorsqu'ils s'engageront davantage les uns envers les autres plutôt qu'envers le personnel de l'ACIC. Le PAN a été encouragé à visiter les sites des membres, etc. Le PAN pourrait s'inspirer d'autres comités d'associations, comme le comité consultatif de l'Association minière du Canada, qui entre dans les détails de son processus d'assurance. Dans l'ensemble, le groupe devrait conserver son autonomie et ne pas

devenir un groupe axé sur l'association.

Q: Pouvez-vous nous donner des détails sur la discussion relative à la stratégie de la division des plastiques ?

R: The Plastics Division membership is not as engaged as CIAC chemistry members. Smaller companies that are purely operational do not have staff that can participate and as a result, they see less value. CIAC is trying to increase member engagement and attract new members, with a focus on building the policy environment for a circular economy – that is what has brought in members like P&G and 3M.

Q: Des efforts sont-ils en cours pour vendre Gestion responsable aux membres ?

R: Oui. Par exemple, la nouvelle vidéo de Gestion responsable présentée dans le discours d'ouverture d'aujourd'hui a d'abord été présentée aux membres. De plus, le vice-président de Gestion responsable passe généralement beaucoup de temps à visiter les sites des membres et à raconter l'histoire de Gestion responsable. Kara assumera cette responsabilité lorsqu'elle prendra ses fonctions.

Q: L'industrie chimique canadienne s'intéresse-t-elle aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement et à la place de la chimie dans cette chaîne ?

R: Au Canada, les membres ne sont pas trop touchés par les chaînes d'approvisionnement mondiales. Par exemple, les membres de l'ACIC ont constaté des impacts limités au plus fort de la pandémie de COVID-19.

Q: Quels sont les risques liés à la chaîne d'approvisionnement ?

R: Les intérêts actuels ne portent pas sur l'hydrogène (qui est un matériau difficile à transporter), mais sur l'ammoniac. Il existe des propositions visant à utiliser l'électricité ou le gaz naturel pour produire de l'hydrogène, à séquestrer les émissions, puis à transformer l'hydrogène en ammoniac pour l'envoyer en Asie afin de l'incorporer dans les centrales électriques au charbon. Cette solution comporte toutefois des risques. Au Canada, plus de 85 % de l'ammoniac produit est consommé sur place pour créer des engrais azotés. Le transport maritime de l'ammoniac est très développé. Cependant, la plupart des installations étant situées en Alberta et le port le plus proche étant celui de Prince Rupert, le Canada ne dispose pas de pipelines pour transporter l'ammoniac vers les ports pour le transport maritime. Huit installations d'hydrogène/ammoniac ont été proposées publiquement en Alberta et cinq sont en attente. Cela fera beaucoup d'ammoniac à transporter et entraînera des changements radicaux dans la façon dont nous transportons l'ammoniac. Le gouvernement fédéral parle avec insistance des avantages environnementaux pour l'Asie, mais cela doit se faire en toute sécurité. Si la sécurité des transports n'est pas prioritaire, le projet échouera.

5. Discussion concernant TRANSCAER et le transport ferroviaire

Kara Edwards a fait une introduction et a souligné l'importance croissante accordée à la croissance et à l'écologisation de l'économie, ainsi que l'augmentation prévue des volumes de transport de produits à travers les communautés pour atteindre les marchés d'exportation/clients, y compris les TMD.

Chaînes d'approvisionnement

Le rapport de l'enquête sur la chaîne d'approvisionnement de l'ACIC a été présenté et les statistiques suivantes ont été mises en évidence:

- 76 % des opérations ont été affectées par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement;
- 79 % de la fiabilité des expéditions est un problème sérieux;
- 83 % d'augmentation des temps de transit;
- 55 % de pertes de ventes; et
- 76 % pour les chemins de fer.

Kara a également souligné les recommandations du [rapport final](#) du groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement 2022 et les développements législatifs au Canada et aux États-Unis, y compris le budget 2023, qui

comportait plusieurs éléments positifs du point de vue des transports.

Sécurité

Kara a établi le contexte en abordant le déraillement d'East Palestine et les mises à jour législatives américaines (c.-à-d. la loi sur la sécurité ferroviaire de 2023), le 10e anniversaire de Lac-Mégantic et la sécurité ferroviaire. En ce qui concerne plus particulièrement Lac-Mégantic, Kara a passé en revue l'incident et a noté les améliorations qui ont été apportées depuis, qui sont soulignées ci-dessous:

Tank Car Standards and Accelerated Phase-Outs,	Insurance and Operational Certificate Requirements/Regulations	ERAP Requirements for Flammable Liquids	Rules for Key Trains	High-Hazard key trains and key routes	Locomotive Video and Voice Recording	Rail Safety Improvement Program
Cold Weather Requirements, Educational Resources and Exercise	Extreme Heat and Fire Mitigation Requirements	Data sharing requirements for communities, first responders, and public	TDG Training and Registration Database	Updates to address uncontrolled movement of trains	SMS Regulations	Increased inspectors and inspections

TRANSCAER

Kara a également fait le point sur TRANSCAER et sur l'engagement avec diverses parties prenantes le long des itinéraires par lesquels les marchandises dangereuses sont transportées, y compris qui fait partie de TRANSCAER, les défis associés à la pandémie, etc. L'ACIC a entrepris de moderniser et d'améliorer les outils mis à la disposition de l'équipe TRANSCAER (RSI). TRANSCAER (RSIP, casques, webinaires en ligne, nouveau train de la sécurité). Les messages et points de discussion actuels sur TRANSCAER ont été partagés et le PAN a eu l'occasion d'identifier les lacunes et les domaines à améliorer, notamment:

- Incluant une section sur "Pourquoi avons-nous besoin de TRANSCAER ?"
- Indiquer les coordonnées des personnes à contacter ou un lien pour en savoir plus ou poser des questions.
- Statistiques - par exemple, combien de communautés ont bénéficié de la formation TRANSCAER ?
- Ajouter les risques associés au droit de savoir (par exemple, le risque d'attaque planifiée).
- Réduire les points de discussion à une page avec des liens vers des informations complémentaires.
- Ajouter des FAQ :
 - Ce programme est-il unique au Canada / en quoi diffère-t-il de celui des États-Unis ?
 - Quel est l'impact de ce programme sur ma communauté (par exemple, à quelle fréquence le programme passe-t-il par ma communauté) ?

QUESTION (NAP) / RÉPONSE (ACIC)

Q: En ce qui concerne l'incident survenu en Palestine orientale, le ministère américain des transports a formulé des recommandations en matière de sécurité ferroviaire, mais n'est pas allé jusqu'à mettre en œuvre des changements de politique. Pourquoi?

R: Leurs recommandations fournissent un signal et une orientation en l'absence de ressources ; toutefois, l'American Chemistry Council (ACC) pourrait avoir plus d'informations et Kara cherchera à obtenir des renseignements supplémentaires auprès de cet organisme.

Q: N'y a-t-il qu'une seule voie ferrée qui atteint le port de Prince Rupert ?

R: Oui, le CN exploite une ligne ferroviaire qui comporte un certain nombre d'obstacles potentiels, notamment une rivière, des lignes de faille, des barrages de castors, etc.

Q: Certains pays expérimentent l'intelligence artificielle (IA) dans les trains afin d'économiser de la main-d'œuvre. C'est un point à surveiller du point de vue de la défense des intérêts.

R: Il s'agit là d'une bonne discussion politique à porter à l'ordre du jour des prochaines réunions. La première réaction est que les trains devraient avoir au moins deux employés, et surtout que l'IA ne permettra pas d'économiser de l'argent si l'on tient compte des incidents potentiels.

Q: Le public perçoit-il une différence entre les opérations ferroviaires au Canada et aux États-Unis ?

R: Le système ferroviaire nord-américain dépend de plus en plus du Canada. Les voies ferrées ne s'arrêtent pas à la frontière, mais la perception du public n'est pas claire.

Q: Le transport ferroviaire retient beaucoup l'attention, mais les communautés sont-elles aussi préoccupées par le transport routier ou maritime ?

R: En général, les communautés ne prêtent pas attention au transport routier.

Q: Que peut faire d'autre le secteur de la chimie pour établir des relations clés avec les communautés ? Y a-t-il d'autres partenaires avec lesquels l'ACIC devrait travailler ?

A: Les communautés autochtones sont une priorité, de même que le renforcement du travail existant avec Transports Canada.

6. Sélection stratégique des PAN en profondeur

Faute de temps, Shawna s'est efforcée de discuter de ce sujet avec les membres du PAN individuellement tout au long des réunions de la semaine.

7. Séance à huis clos

Le panel a entamé une session à huis clos et a ensuite levé la séance.